

territoire

Loches Développement Durable

La lettre sur le tri sélectif et le recyclage - n° 10 - juin 2013



Votre avis sur la collecte des déchets ménagers :

les futures optimisations !

Vous avez été plus de 100 foyers à répondre à notre enquête de satisfaction sur le service de collecte et de traitement des déchets ménagers. Premier constat : 81% des réponses témoignent d'un avis globalement positif sur le service proposé !

Dans le détail, la Communauté de Communes a pris en compte vos remarques. Afin de mieux répondre à vos attentes, les changements suivants seront rapidement mis en place :

- Un nouveau guide du tri est en cours de réalisation et sera distribué aux habitants du territoire de Loches Développement afin d'éclaircir les consignes de tri, notamment sur les plastiques.
- Des colonnes enterrées ont été installées à la gare de Loches, favorisant leur accessibilité ainsi que leur intégration paysagère. D'autres points d'apport volontaire similaires sont prévus sur le territoire. De nouvelles colonnes plus esthétiques seront également prochainement installées dans chaque commune.
- La limite des volumes acceptés en déchèteries qui est aujourd'hui de 1m³/semaine sera portée à 1m³/jour à compter du 1^{er} juillet 2013.
- A partir du 1^{er} juillet 2013, afin de garantir le respect des horaires d'ouverture et de fermeture des déchèteries, les horaires seront modifiés comme suit :



Déchèterie	Jours d'ouverture	ETE	HIVER
		Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
La Baillaudière Chanceaux-près-Loches	Lundi au Samedi*	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 13h30-17h30
Le Bois Joly, Tauxigny	Mercredi Vendredi Samedi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 13h30-17h30

Fermé le dimanche et jours fériés

*Mardi matin réservé aux professionnels et particuliers munis d'un véhicule supérieur à 2m et inférieur à 3,5 tonnes.

Pensez à votre carte d'accès, elle est obligatoire et vous est délivrée sur place gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.



Ne jetez plus vos textiles : donnez-leur une seconde vie !

Pourquoi donner vos textiles ?

5 tonnes de textiles ont été collectés sur notre territoire en 2012 grâce à vos dons ! Toutefois, cela ne représente que 0,2 kg par habitant sur les 12 kg par habitant qui sont jetés chaque année avec les ordures ménagères.

La collecte des textiles sur la Communauté de Communes est effectuée par « Le Relais ». En plus d'une valorisation de nos déchets, cette association membre d'Emmaüs agit aussi pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion en créant des emplois durables. Ainsi, déposer vos textiles dans les bornes constitue un geste écologique et solidaire.

12 kg

de textiles par habitant jetés chaque année à la poubelle sans être valorisés

Les consignes de tri

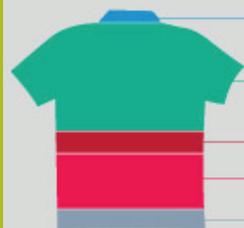
Vous pouvez déposer dans les bornes textiles des sacs de 50 litres maximum contenant :



Pas acceptés : textiles ayant servi pour des travaux ménagers ou de bricolage ainsi que le linge mouillé.

Où donner ?

Des bornes sont présentes dans les déchèteries de la Baillaudière et de Tauxigny et depuis récemment sur le parking de l'hypermarché Leclerc de Perusson. Vous en trouverez bientôt dans d'autres communes sur le territoire.



6th Boutiques Ding Fring

49% Export

10% Chiffons d'essuyage

25% Fabrication de matières premières (dont l'isolant Métisse®)

10% Déchets

La seconde vie des textiles au Relais



- Les boutiques Ding Fring proposent à bas prix des vêtements de qualité.
- Les vêtements en bon état non récupérés par le Relais sont exportés en Afrique, et permettent de créer des emplois.
- Le Métisse est un isolant thermique et acoustique utilisé dans le bâtiment à partir de textiles défilés ou effilochés.
- Les textiles propres mais non utilisables en l'état sont convertis en chiffons d'essuyage.

Question/réponse

Faut-il enlever l'étiquette des bocaux et bouteilles en verre ?

NON, ce n'est pas utile car lors du recyclage du verre, celui-ci est débarrassé de ses impuretés avant d'être broyé en calcin puis fondu à 1500°C. Les étiquettes sont donc éliminées.

Je mets mes cartons souillés par la nourriture dans mon sac/bac jaune. **FAUX !** Les cartons de pizzas, frites, hamburgers... souillés par de la nourriture vont dans les bacs/sacs à Ordures Ménagères.



Chiffres Clés

De mai 2012 à fin avril 2013
(12 mois)

Ordures ménagères collectées :

5 181 tonnes (-0,87 %)

Prix d'une tonne enfouie : 80 € (dont TVA et TGAP)

Tri sélectif collecté : 277,3 tonnes (+6,51 %)

Verre : 887,5 tonnes (+0,6 %)

Papier : 507 tonnes (-1,6 %)

Fréquentation des deux déchetteries :
40 031 visites

INFO PRATIQUES

Une question, une réclamation, une suggestion ?

Le service Déchets de Loches Développement se tient à votre disposition au 02 47 91 19 20 ou dechets.menagers@lochesdeveloppement.com.

Retrouvez également tous les renseignements utiles sur www.lochesdeveloppement.com rubrique Déchets ménagers

JOURS FÉRIÉS

Décalage de la collecte d'une journée après les 15 août, 1^{er} novembre et 11 novembre 2013.

PRIX DES COMPOSTEURS

320 litres, pour un jardin de - de 500 m² : 18 €
620 litres, jardin jusqu'à 800 m² : 23 €
800 litres, jardin de + de 800 m² : 34 €

Un guide de compostage et une poubelle de cuisine vous seront également remis gratuitement.

PRIX DES BACS

(à commander auprès de votre Mairie ou de Loches Développement)
Bacs OM et tri :
120 litres : 15 €
180 litres : 20 €
240 litres : 44 €
340 litres : 62 €